

OPÉRATION LIFE + DESMAN À LUCHON

REPEUPLEMENT 2018



TRUITES FARIO

AAPPMA	LIEUX	Poids
ARBAS	L'Arbas	504
ASPET GER/JOB	Le Ger et le Job Le Rossignol	315 147
AULON	Louge et Noue	420
AURIGNAC	La Louge	903
AUTERIVE	L'Ariège L'Ariège "Parcours No-Kill"	42 210
BOULOGNE/GESSE	La Save	420
CALMONT	L'Ariège	42
CARBONNE	L'Arize La Gar. "No-Kill"	42 315
CAZERES	La Garonne	42
CIERP-GAUD	La Pique	798
CINTEGABELLE	L'Ariège	42
FOS	La Garonne	798
ISLE EN DODON	La Save La Save "No-Kill"	42 210
LE LOUDET	La Louge	168
LUCHON	Lac de Badech	1722
MARIGNAC	La Garonne	231
MARTRES-TOLOSANE	La Garonne	42
MONTBRUN BOCAGE	Ruisseau de Montfa	84
MONTRÉJEAU	La Garonne	1722
MURET	La Garonne	42
REVEL	Divers Ruisseaux	1008
SAINT-BEAT	La Garonne	1554
SAINT-GAUDENS	La Garonne	1848
SAINT-MARTORY	La Garonne	924
SALIES DU SALAT	Le Salat Le Lens	504 168
SENGOUAGNET	Le Ger	168
VENERQUE	L'Ariège	42

GENITEURS FARIO

AAPPMA	Lieux	Nbre
CIERP-GAUD	Lac de CIERP	300
FOS	Plan d'Arem	10
LUCHON	Lac de Badech	300
MARIGNAC	La Garonne	250
MONTRÉJEAU	Lac de Montréjeau	400
REVEL	Lac de St-Ferréol	300
SAINT-BÉAT	La Garonne	300
SAINT-GAUDENS	La Garonne	300
SALIES DU SALAT	Le Salat "No-Kill"	200

Dates des lâchers

Ces parcours, balisés par des panneaux, sont régulièrement repeuplés en truites fario capturables. Tous le seront à l'occasion de l'ouverture le 10 mars 2018. Sur les parcours ci-dessus, un lâcher sera effectué les samedi 10 mars (a), 31 mars (a), 14 avril (b), 28 avril (b), 19 mai (b), 9 juin (b), 23 juin (c), 7 juillet (a), 21 juillet (c) et 11 août (c).

La pêche sera fermée la veille de ces dates.

En juillet et août, les parcours touristiques en Garonne de Fos et St Bât ainsi que les plans d'eau de Badech et Cierp-Gaud sont repeuplés 1 semaine sur 2. Tout détenteur d'une carte de pêche en cours de validité peut pêcher librement sur ces parcours, la réglementation générale s'y applique intégralement.

a : tous les parcours.

b : sauf Garonne à St Gaudens et St Martory en raison des eaux de neige.

c : Garonne uniquement à Fos, St Bât, Marignac, Montréjeau, St Gaudens, St Martory.

(Voir calendrier des alevinages en page 8).

Depuis quelques années, une véritable dynamique s'est mise en place autour de la préservation de ce petit mammifère protégé à l'échelle nationale et internationale.

Le programme LIFE + Desman s'est fixé 4 grands objectifs entre 2014 et 2019 déclinés en 29 actions opérationnelles : concilier la préservation du desman et le maintien des activités humaines, prendre en compte systématiquement l'espèce dans la gestion et l'aménagement des milieux aquatiques, proposer des mesures de gestion de ses habitats et sensibiliser les populations locales et le grand public à sa préservation.

Historiquement, le desman est connu sur l'ensemble du versant de la Pique. Certains noyaux de populations semblent encore préservés notamment sur les nesses d'Oô et d'Oueil. Quant aux bassins du Lys et de la Hte-Pique des interrogations subsistent, mais de récents témoignages visuels, ceux de pêcheurs en 2016, semblent confirmer sa présence sur ces secteurs. Les aménagements réalisés sont de 2 types : les caches et les microseuils.

Ils doivent maximiser le potentiel d'accueil du milieu. De plus, le desman semble utiliser ces fèces (crottes) pour communiquer et marquer son territoire.

Elles sont déposées dans de petites fissures ou cavités sur les berges ou au ras de l'eau. Les caches qui ont été posées reproduisent des zones de marquage naturelles. Le desman s'installant au sec pour consommer

ses proies les plus volumineuses, les caches lui offrent des places où déjeuner et dîner.

Enfin, le desman semble apprécier de se déplacer et de chasser le long des berges et des blocs de roches.

LES AMÉNAGEMENTS



La Pique est importante pour la préservation du desman car elle présente des diversités d'écoulement très favorables jusqu'à Bagnères de Luchon avec des pentes moyennes et de nombreux abris en berge.

Les caches et les microseuils permettent de créer des obstacles dans l'écoulement et de varier la vitesse du courant, diversifiant ainsi les zones d'habitat, ce qu'apprécie le desman.

Les zones plus calmes qui se forment à l'aval immédiat des seuils sont accueillantes pour certaines larves d'invertébrés dont le desman se nourrit. Ces secteurs sont aussi très favorables pour la truite qui y trouve à minima des zones de repos.

VOUS PENSEZ AVOIR VU UN DESMAN ? Contactez le Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées : 05 81 60 81 90 Courriel : cen-mp@espaces-naturels.fr



LE DESMAN DES PYRÉNÉES

Nom latin : *Galemys pyreneicus*. Taxon : mammifère, Talpidés, famille de la taupe d'Europe. Taille : entre 23 et 27cm dont plus de la moitié pour la queue. Poids : 50 à 80 gr pour les adultes. Régime alimentaire : invertébrés aquatiques. Durée de vie : 2 à 4 ans. Habitats : lacs et torrents de montagne, cours d'eau de bonne qualité, de basse, moyenne et haute altitude. Régime alimentaire : invertébrés aquatiques. Durée de vie : 2 à 4 ans. Habitats : lacs et torrents de montagne, cours d'eau de bonne qualité, de basse, moyenne et haute altitude.

Ensemble,
Préserveons
nos rivières...

...et le
DESMAN
des Pyrénées
www.desman-life.fr

En 2016, les structures associatives de la pêche de loisir s'associent au Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées et à l'ensemble des partenaires du LIFE + Desman, pour faire connaître le Desman des Pyrénées et participer à sa préservation.